

L'engagement écologique au coeur de la cité

Lucie Sauvé

Numéro 786, septembre–octobre 2016

Le réveil écocitoyen – initiatives et mobilisations

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/83178ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Sauvé, L. (2016). L'engagement écologique au coeur de la cité. *Relations*, (786), 17–19.

L'ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE AU CŒUR DE LA CITÉ

La meilleure école de l'écocitoyenneté est la mobilisation elle-même, par laquelle se développent une identité territoriale et politique de même qu'une éthique du « commun ».

Lucie Sauvé

L'auteure est professeure au Département de didactique et directrice du Centr'ERE – Centre de recherche en éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté – de l'UQAM

Bien sûr, il y a les écogestes, les 100 « petites actions » de l'écocivisme qui témoignent d'une forme d'engagement bien concret et qui font appel à la constance de l'agir au fil des jours. Le « recyclage » en est un symbole. Il faut certes célébrer ces avancées-là, les maintenir et les faire connaître largement. Mais les grains de sable qui s'amoncellent au quotidien sur la dune des « comportements responsables » offrent un rempart bien fragile contre la vague politico-économique actuelle, qui érode si aisément le bien commun. Pour que la dune des actions individuelles résiste, il faut le ciment du politique. Au-delà de l'écocivisme, qui répond aux règles d'une morale convenue, intervient ainsi la démarche éthique et politique, sans cesse renouvelée, de l'écocitoyenneté.

L'écocitoyenneté peut être définie comme une citoyenneté consciente des liens entre société et nature; une citoyenneté critique, compétente, créative et engagée, capable et désireuse de participer aux débats publics et à la transformation des politiques et pratiques écosociales. L'écocitoyenneté donne un sens particulier à la « cité », qui devient notre *oikos* (« maison commune »). Ici, notre humanité s'inscrit dans la trame de la vie elle-même. La cité n'est pas restreinte à notre communauté humaine; elle inclut aussi, plus globalement, la communauté du vivant, celle de toutes les formes et systèmes de vie. Les enjeux liés à la faim, à la soif, à la santé ou à l'énergie, par exemple, nous rappellent en effet que les réalités humaines et sociales sont étroitement liées aux réalités écologiques, d'où le concept d'écologie sociale de Murray Bookchin. Les notions de santé environnementale, d'équité ou de justice écologique et, plus récemment, de justice climatique, mettent en évidence les liens étroits entre la sphère dite écologique et la sphère sociale, de même que leur dimension politique.

Ce qui s'est passé au Québec à travers diverses luttes socio-écologiques, dont celles qui ont dénoncé plus récemment les projets de « développement » des hydrocarbures et réclamé un véritable virage énergétique, offre un exemple saisissant du processus d'émergence de cette forme renouvelée d'identité citoyenne qu'est l'écocitoyenneté.

Une exigence éthique et politique

Il faut se souvenir entre autres de l'efficace mobilisation qui a eu lieu à Cacouna, en 2014, contre la construction du port pétrolier que projetait la compagnie TransCanada dans l'estuaire du Saint-Laurent. Mû par un vif sentiment d'usurpation terri-

toriale de la part d'une entreprise privée – et « étrangère » de surcroît –, un mouvement de résistance s'est rapidement organisé, tant dans la région concernée qu'à l'échelle du bassin versant. Non seulement le projet portait-il atteinte à cette artère fluviale au cœur de l'identité québécoise mais, de plus, le port se situait en pleine zone de reproduction du béluga, un mammifère marin en voie de disparition. Sur les pancartes des manifestants, on pouvait lire « Touche pas à mon fleuve! » et « Le fleuve coule dans nos veines », expressions d'une conscience à l'égard d'un bien commun et d'un sentiment d'appartenance au territoire. Mais aussi, le renforcement d'une identité territoriale collective a permis l'émergence d'une identité écologique où se dessine et s'affirme – plus ou moins consciemment et explicitement – l'appartenance à l'écosystème: « Je suis béluga! ». Une telle construction identitaire est un puissant levier d'engagement; elle se façonne à travers la mobilisation. Et la dimension politique de l'engagement est ici incontournable.

La cité n'est pas restreinte à notre communauté humaine; elle inclut aussi, plus globalement, la communauté du vivant.

Si la mobilisation autour du projet de port pétrolier à Cacouna a pu réunir un nombre impressionnant de « résistants » (de divers groupes d'appartenance, régions, domaines de compétences) et prendre une telle force jusqu'à obtenir l'abandon du chantier, c'est entre autres parce qu'elle s'est appuyée sur les acquis de l'ensemble des luttes écocitoyennes qui ont agité le Québec, particulièrement au cours des 15 dernières années. Pensons à la lutte emblématique contre le projet de la centrale thermique du Suroît, à Bécancour, et à celles qui ont entravé l'exploitation des mines d'uranium, mené à la fermeture des centrales nucléaires et d'une mine d'amiante, protégé l'intégrité du mont Orford, fait reculer la porciculture industrielle et stoppé le déploiement de la filière du gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent, entre autres. Il faut se nourrir de ces histoires, les célébrer, s'en inspirer, y trouver l'énergie de poursuivre, car les luttes en cours et à venir s'avèrent difficiles: des ressacs s'annoncent, le terrain est mouvant.

Des apprentissages écocitoyens

Les apprentissages réalisés au cœur de ces luttes écosociales sont transférables. On y apprend entre autres que la réaction du « pas dans ma cour », liée au sentiment d'atteinte au territoire de proximité, peut déclencher un mouvement d'indignation et de

résistance bien légitime. On se rend vite compte que la « cour » ne s'arrête pas à celle du voisin : elle s'étend à tout le village, la ville, la vallée, à tous les territoires sujets à l'invasion de projets ou de pratiques qui portent atteinte au bien commun, à la vie. La « cour » devient la « cité » : on y trouve un lieu d'appartenance collective et un levier d'engagement.

On apprend en même temps que dans le contexte de la « gouvernance » actuelle, axée sur les alliances politico-économiques et appuyée par un système législatif complaisant ou incohérent, c'est à la société civile que revient le rôle exigeant d'exercer une vigile critique, de lutter « contre » ou « pour ». Les citoyens et citoyennes engagés constatent que les décideurs s'appuient sur les arguments économiques et technoscientifiques mis de l'avant par les lobbies des promoteurs, qui achètent en toute légalité leur droit d'influence. Les arguments en faveur de la préservation de l'intégrité des écosystèmes, de même que du bien commun (santé, sécurité, autodétermination, etc.) n'ont aucun poids pour eux, sinon lorsqu'ils sont portés par la grogne populaire et qu'ils deviennent « gênants » pour les élus et pour les entreprises. La mobilisation sans précédent contre le gaz de schiste en offre un exemple particulièrement éloquent.

L'exercice de l'écocitoyenneté exige la mise en œuvre d'une démocratie renouvelée dont l'une des tâches est celle de co-construire une éthique du « commun », où nature et société forment une même communauté de vie.

C'est ainsi qu'en lien avec le développement d'une identité territoriale se forge peu à peu une identité politique. S'appuyant sur les savoirs qu'elles construisent collectivement à propos des multiples dimensions des projets à caractère environnemental (aspects biogéophysiques, techniques, légaux, économiques, sanitaires et autres), les personnes qui se mobilisent apprennent à poser des questions politiques fondamentales et à s'affirmer en tant qu'êtres libres, en tant que sujets politiques appartenant à une collectivité souveraine. Le plus souvent pressées par l'urgence de décisions imminentes, se trouvant à contre-courant et sans ressources adéquates, elles apprennent pourtant à s'inscrire au cœur des rapports complexes entre savoir et pouvoir, en exigeant l'accès à l'information et en développant une expertise inédite (au croisement de la science et de l'expérience) dont elles revendiquent la légitimité. Mais au-delà de l'ampleur souvent démesurée des tâches cognitives et stratégiques qu'ils doivent assumer – mobilisant à cet effet les ressources de chacun –, les écocitoyens apprennent l'exigence éthique de cheminer ensemble au nom d'une réalité commune, celle d'un monde que l'humain partage avec l'ensemble du vivant.

Une démocratie écologique

Il faut reconnaître à cet effet que le pouvoir-agir qui se développe au sein de la dynamique citoyenne est indissociable de sa dimension démocratique. À travers les diverses luttes socio-écologiques, les personnes mobilisées expriment vivement le désir d'une démocratie renouvelée sous toutes ses formes (repré-

sentative, participative, active...), fondée sur la transparence, la délibération, la collaboration, la coopération et la participation. En lien avec tous les autres modes d'expression de leurs oppositions et propositions, les citoyens apprennent à intégrer les espaces de démocratie, formels et informels. Ils participent avec engagement et rigueur à des consultations, notamment celles du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), des commissions, etc. Dans certains cas, ce sont eux-mêmes qui exigent la mise en place de tels espaces et dénoncent les stratégies de récupération partielle de ces lieux d'échange, de même que les pratiques d'instrumentalisation de la démocratie. En marge des structures formelles, ils créent aussi de nouvelles plateformes de mobilisation des savoirs. Ils apprennent l'importance du débat citoyen et de la délibération rigoureuse. Ils exigent la prise en compte du « consentement libre, préalable et éclairé » des populations concernées et apprennent à résister à toutes les tentatives de *fabrication du consentement*, selon l'expression de Noam Chomsky, par des stratèges en communication largement financés par les promoteurs des projets.

Puisque l'idée de citoyenneté est étroitement liée à celle de démocratie – où s'exerce le pouvoir (*kratos*) du peuple (*demos*) de la cité –, l'écocitoyenneté implique d'enrichir la démocratie d'une dimension écologique. Dominique Bourg et Kerry Whiteside ont développé cette idée dans leur ouvrage *Vers une démocratie écologique. Le citoyen, le savant et le politique* (Seuil, 2010), affirmant que protéger la biosphère exige de repenser la démocratie elle-même. Ici, la nature n'est plus considérée comme secondaire, comme l'un des aspects des affaires publiques dont on peut s'occuper s'il reste du temps et des ressources. L'environnement, comme le rappellent Pierre Dardot et Christian Laval, est plus qu'« un lieu, un site historique, une source de matières premières, un bien négociable. [...] La nature fait d'emblée partie des délibérations sur l'organisation de la cité ». La nature s'inscrit dans l'espace du « commun », exprimant ainsi la résistance à la tendance majeure de notre époque, soit « l'extension de l'appropriation privée de toutes les sphères de la société, de la culture et du vivant¹ ».

S'inspirant des cosmovisions autochtones, la Bolivie et l'Équateur ont adopté des politiques structurantes pour mettre en œuvre une démocratie écologique. Ces pays se sont dotés d'une bio-constitution qui reconnaît le droit du vivant. Dans la proposition cosmopolitique du *Vivir bien* ou *Buen vivir*, la communauté s'élargit à celle du vivant : la nature n'est pas un bien à gérer, mais elle s'inscrit dans la communauté globale de laquelle l'humain fait également partie. Elle devient un sujet de droit, tel que défini par une loi sur la Terre-Mère, qui reconnaît entre autres à la nature le droit de préserver l'intégrité de ses gènes, comme celle de ses écosystèmes. La loi prescrit en conséquence le devoir social de respecter et de faire valoir ces droits. En cohérence également, l'économie telle que définie par l'idéal du *Buen vivir* est celle du partage, de la suffisance et de la décence.

La démocratie écologique est donc non seulement participative, mais elle est aussi inclusive du monde vivant. Elle implique de définir le « bien commun », ce concept à forte charge éthique et culturelle, dans une perspective moins réductrice que celle du « développement durable » – où la gestion d'un environne-



Geneviève Côté,
Métamorphose, 2004

ment réifié est mise au service d'un développement économique soutenu. Il est plutôt question ici de lutter contre le « désarmement politique des sociétés » et contre la « subordination de l'État à l'économie mondialisée² ». On se souvient entre autres à ce sujet qu'à la fin des années 2000, le territoire du Québec est devenu l'objet d'un grand jeu de Monopoly, où le gouvernement a cédé au privé une grande partie de la vallée du Saint-Laurent, à 10 cents l'hectare, pour le développement du gaz et du pétrole. Or, la nature, ce tissu commun de la vie, doit être soustraite aux appétits du secteur privé, mais aussi à l'emprise de l'État, ce qui fait appel à la vigilance et à la responsabilité collectives. À cet effet, l'exercice de l'écocitoyenneté exige la mise en œuvre d'une démocratie renouvelée dont l'une des tâches est celle de co-construire une éthique du « commun », où nature et société forment une même communauté de vie.

Ainsi, l'exercice de l'écocitoyenneté devient-il un vaste chantier d'apprentissages, depuis l'école ou le collège, l'atelier,

l'usine, le quartier, le village, voire l'ensemble du territoire partagé, localement et globalement. Nous sommes tous conviés à développer cette intelligence et ce pouvoir collectifs. Et la meilleure école de l'écocitoyenneté, c'est la mobilisation elle-même, ici et maintenant; c'est l'engagement dans la lutte ou dans la création de projets structurants dont la signification politique est celle de la reconstruction des liens entre nature et société au sein de notre maison commune. On rejoint ici la trame de fond de l'exigeant projet de transformation écosociale qui se déploie peu à peu dans le champ multiforme de l'écologie politique. ©

1. Pierre Dardot et Christian Laval, *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 2015, p. 16.

2. *Ibid.*, p. 14.